



Mise en demeure pour absence à des réunions en télétravail

Par Thierry_78

Bonjour,

Je suis à 100% en télétravail depuis 11 mois.

Mon employeur vient de m'envoyer une lettre de mise en demeure pour ne pas avoir assisté à des réunions depuis 2 semaines et de ne pas avoir justifié ces absences.

Il me demande aussi de prendre contact avec mon manager ou mon RRH dans les plus brefs délais et de reprendre l'activité.

Comment dois-je réagir ?

L'absence à une réunion en télétravail doit-elle être justifiée ?

Merci d'avance

Par ESP

Bonjour

C'est un des problèmes lié au télétravail.

Une réunion à laquelle vous êtes convoqué doit se dérouler avec votre présence, comme si vous étiez en présentiel.